

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES  
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU  
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination : **Sonaca Aircraft**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Chaussée de Liège(JB)

N° : 624

Boîte : A

Code postal : 5100

Commune : Jambes (Namur)

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Namur

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0637.867.149

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

15-12-2022

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en  approuvés par l'assemblée générale du

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

au

l'exercice précédent des comptes annuels du

au

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.3, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.4, C-cap 6.4.1, C-cap 6.4.2, C-cap 6.5.1, C-cap 6.5.2, C-cap 6.6, C-cap 6.7.2, C-cap 6.8, C-cap 6.14, C-cap 6.17, C-cap 6.18.1, C-cap 6.18.2, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE**

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

### **Bennert Didier**

Administrateur fin de mandat 14/06/2027  
Avenue du Bois d'Houthulst 19  
1970 Wezembeek-Oppem  
BELGIQUE

### **BOECKX Jan**

Administrateur fin de mandat 31/12/2022  
Rue de la folie 18  
4317 Faimes  
BELGIQUE

### **MASSCHELEIN Paul**

Administrateur fin de mandat 23/07/2023  
Schilddreef 3  
2970 Schilde  
BELGIQUE

### **CARNOY Xavier**

Administrateur fin de mandat 29/11/2026  
Avenue procession aux reliques 4  
1300 Wavre  
BELGIQUE

### **DELATTE Yves**

Président du conseil d'administration fin de mandat  
15/09/2026  
rue du culot 37  
1380 Lasne  
BELGIQUE

### **RSM INTERAUDIT (B00091)**

0436391122  
Rue Antoine de ST Exupéry 14  
6041 Gosselies  
BELGIQUE  
Début de mandat : 2021-06-15

Fin de mandat : 2024-05-30

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

LEJUSTE Thierry (A01286)

**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(\* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

## COMPTES ANNUELS

### BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>101.737</u></b>	<b><u>341.988</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>19.814</b>	<b>204.119</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>65.566</b>	<b>121.720</b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	64.902	106.669
Mobilier et matériel roulant		24	665	9.562
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		5.489
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		0
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>16.356</b>	<b>16.150</b>
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	16.356	16.150
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	16.356	16.150

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>1.562.244</b>	<b>4.833.003</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		<b>0</b>
Créances commerciales		290		0
Autres créances		291		0
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>969.192</b>	<b>3.704.530</b>
Stocks		30/36	969.192	2.740.794
Approvisionnements		30/31	969.192	2.097.701
En-cours de fabrication		32		643.092
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		963.737
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>159.359</b>	<b>749.063</b>
Créances commerciales		40	68.494	458.973
Autres créances		41	90.865	290.090
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>433.693</b>	<b>370.161</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1		<b>9.248</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>1.663.980</b>	<b>5.174.991</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Apport</b>				
Capital		10/15	<b>-15.304.863</b>	<b>-10.720.074</b>
Capital souscrit		10/11	<b>4.023.290</b>	<b>4.023.290</b>
Capital non appelé	6.7.1	10	4.022.290	4.022.290
En dehors du capital		100	4.022.290	4.022.290
Primes d'émission		101		
Autres		11	1.000	1.000
		1100/10	1.000	1.000
		1109/19		
<b>Plus-values de réévaluation</b>				
		12		
<b>Réserves</b>				
Réserves indisponibles		13		
Réserve légale		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		130		
Acquisition d'actions propres		1311		
Soutien financier		1312		
Autres		1313		
Réserves immunisées		1319		
Réserves disponibles		132		
		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	<b>-19.328.153</b>	<b>-14.743.364</b>
<b>Subsides en capital</b>				
		15		
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>				
		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Pensions et obligations similaires		16		<b>82.487</b>
Charges fiscales		160/5		<b>82.487</b>
Grosses réparations et gros entretien		160		
Obligations environnementales		161		
Autres risques et charges		162		82.487
		163		
	6.8	164/5		
<b>Impôts différés</b>				
		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>16.968.844</u></b>	<b><u>15.812.578</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17	<b>13.348.203</b>	<b>8.785.128</b>
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	13.348.203	8.785.128
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>3.620.641</b>	<b>6.982.469</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		43.517
Dettes financières		43	400.000	1.000.000
Etablissements de crédit		430/8	400.000	1.000.000
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	3.090.401	3.025.171
Fournisseurs		440/4	3.090.401	3.025.171
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		2.132.943
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	130.240	746.164
Impôts		450/3	8.488	167.742
Rémunérations et charges sociales		454/9	121.752	578.423
Autres dettes		47/48		34.675
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3		<b>44.981</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>1.663.980</b>	<b>5.174.991</b>

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>2.510.725</b>	<b>3.759.558</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	3.212.769	3.905.453
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71	-963.737	-473.470
Production immobilisée		72		0
Autres produits d'exploitation	6.10	74	191.741	66.576
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	69.952	261.000
		60/66A	<b>6.677.891</b>	<b>9.181.292</b>
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60	2.219.347	2.847.203
Approvisionnements et marchandises		600/8	2.087.471	4.223.911
Achats		609	131.876	-1.376.708
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	61	1.383.909	1.372.134
Services et biens divers		6.10 62	1.053.785	1.341.750
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	630	192.217	316.648
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		6.10 631/4	1.738.377	
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8	-12.535	12.535
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 640/8	98.002	8.927
Autres charges d'exploitation		649		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6.12 66A	4.789	3.282.096
Charges d'exploitation non récurrentes		9901	<b>-4.167.165</b>	<b>-5.421.734</b>
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+)/(-)			

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>31.358</b>	<b>169.240</b>
Produits financiers récurrents		75	31.358	169.240
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	31.358	169.240
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>448.716</b>	<b>423.879</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	448.716	423.879
Charges des dettes		650	376.317	242.668
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	72.399	181.210
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+)/(-)	9903	<b>-4.584.523</b>	<b>-5.676.372</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+)/(-)	6.13 67/77	<b>266</b>	
Impôts		670/3	266	
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+)/(-)	9904	<b>-4.584.789</b>	<b>-5.676.372</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+)/(-)	9905	<b>-4.584.789</b>	<b>-5.676.372</b>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-) 9906	<b>-19.328.153</b>	<b>-14.743.364</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	-4.584.789	-5.676.372
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	-14.743.364	-9.066.992
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
<b>Affectation aux capitaux propres</b>	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-) (14)	<b>-19.328.153</b>	<b>-14.743.364</b>
<b>Intervention des associés dans la perte</b>	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

## ANNEXE

## ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>FRAIS DE DÉVELOPPEMENT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8051P	XXXXXXXXXX	3.947.574
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021		
Cessions et désaffectations	8031	5.900	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8041		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8051	3.941.674	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8121P	XXXXXXXXXX	3.743.455
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8071	178.404	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8111		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8121	3.921.859	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	81311	19.814	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

**INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	XXXXXXXXXX	145.852
8162		
8172	39.251	
(+)/(-) 8182		
8192	106.600	
8252P	XXXXXXXXXX	
8212		
8222		
8232		
(+)/(-) 8242		
8252		
8322P	XXXXXXXXXX	39.183
8272	13.270	
8282		
8292		
8302	10.754	
(+)/(-) 8312		
8322	41.699	
(23)	64.902	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	XXXXXXXXXX	20.176
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163		
Cessions et désaffectations	8173	16.491	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	3.685	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	XXXXXXXXXX	10.614
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	332	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	7.925	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	3.020	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(24)	665	

**AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

**Plus-values au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	6.862
8165		
8175	6.862	
(+)/(-) 8185		
8195	0	
8255P	XXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
(+)/(-) 8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXX	1.373
8275		
8285		
8295		
8305	1.373	
(+)/(-) 8315		
8325	0	
(26)		

**IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	0

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8166

Cessions et désaffectations

8176

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8186

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

8196

0

**Plus-values au terme de l'exercice**

8256P

XXXXXXXXXX

**Mutations de l'exercice**

Actées

8216

Acquises de tiers

8226

Annulées

8236

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8246

**Plus-values au terme de l'exercice**

8256

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8326P

XXXXXXXXXX

**Mutations de l'exercice**

Actés

8276

Repris

8286

Acquis de tiers

8296

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8306

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8316

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8326

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

(27)

**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

**AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	
8363		
8373		
(+)/(-) 8383		
8393		
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
(+)/(-) 8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
(+)/(-) 8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8543		
8553		
(284)		
285/8P	XXXXXXXXXX	<b>16.150</b>
8583	206	
8593		
8603		
8613		
(+)/(-) 8623		
(+)/(-) 8633		
(285/8)	<b>16.356</b>	
8653		

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

### ETAT DU CAPITAL

#### Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice  
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	4.022.290
(100)	4.022.290	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Sans désignation de valeur nominale

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	4.022.290	538.579
8702	XXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXX	

#### Capital non libéré

Capital non appelé  
 Capital appelé, non versé  
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

#### Actions propres

Détenues par la société elle-même  
 Montant du capital détenu  
 Nombre d'actions correspondantes  
 Détenues par ses filiales  
 Montant du capital détenu  
 Nombre d'actions correspondantes

#### Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion  
 Montant des emprunts convertibles en cours  
 Montant du capital à souscrire  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre  
 Suite à l'exercice de droits de souscription  
 Nombre de droits de souscription en circulation  
 Montant du capital à souscrire  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

#### Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

#### Parts non représentatives du capital

Répartition  
 Nombre de parts  
 Nombre de voix qui y sont attachées  
 Ventilation par actionnaire  
 Nombre de parts détenues par la société elle-même  
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)**

Exercice

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**

**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**

**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	13.348.203
8913	<b>13.348.203</b>

**DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)****Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

## Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

## Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges****Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

## Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

## Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

**Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)**

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	8.488
450	
9076	
9077	121.752

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

#### Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

### CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	1	22
9087	15,4	23,9
9088	22.830	38.061
620	835.897	967.575
621	202.355	262.394
622		
623	15.533	111.781
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	1.638.027	
Reprises	9111	319	
Sur créances commerciales			
Actées	9112	100.670	
Reprises	9113		
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions	9115	1.393	12.535
Utilisations et reprises	9116	13.928	
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	7.439	
Autres	641/8	90.563	8.927
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société</b>			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour la société	617		

**RÉSULTATS FINANCIERS****PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

**CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES****Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

**Autres charges financières**

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

**Provisions à caractère financier**

Dotations

Utilisations et reprises

**Ventilation des autres charges financières**

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

**Autres**

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754	31.248	169.240
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654	35.091	174.468
655	6	

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b>	76	<b><u>69.952</u></b>	<b><u>261.000</u></b>
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b>	(76A)	<b>69.952</b>	<b>261.000</b>
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620	69.952	
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		261.000
<b>Produits financiers non récurrents</b>	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b>	66	<b><u>4.789</u></b>	<b><u>3.282.096</u></b>
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b>	(66A)	<b>4.789</b>	<b>3.282.096</b>
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	4.789	3.008.492
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		-28.538
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		302.142
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b>	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

## IMPÔTS ET TAXES

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

- Impôts et précomptes dus ou versés
- Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
- Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

- Suppléments d'impôts dus ou versés
- Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

#### Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	<b>266</b>
9135	266
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

#### Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

#### Sources de latences fiscales

- Latences actives
  - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
  - Autres latences actives

- Latences passives
  - Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	19.217.717
9142	19.217.717
9144	

### TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

- A la société (déductibles)
- Par la société

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

- Précompte professionnel
- Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	695.099	1.122.912
9146	14.838	289.242
9147	220.339	180.099
9148		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

**ENTREPRISES LIÉES**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Placements de trésorerie**

Actions

Créances

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs**

**Résultats financiers**

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

**Cessions d'actifs immobilisés**

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)		
(280)		
9271		
9281		
9291		
9301		
9311		
9321		
9331		
9341		
9351	<b>12.375.106</b>	<b>7.817.079</b>
9361	12.375.106	7.817.079
9371		
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461	358.027	207.650
9471		
9481		
9491		

**ENTREPRISES ASSOCIÉES****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs****AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC****LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur****Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)****Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	<b>10.900</b>
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations**

**RÈGLES D'ÉVALUATION**

## PREAMBULES

## ACTIF

## 1) Frais d'établissement

1.1 Les frais de constitution ou d'augmentation de capital, les frais d'émission d'emprunts et les autres frais de premier établissement sont amortis pendant l'année où ils sont enregistrés.

1.2 Dans les cas où la législation l'autorise, les frais de restructuration peuvent être activés et seront amortis sur une période maximale de 5 ans. Le Conseil d'Administration justifiera dans son rapport annuel sa décision de porter à l'actif ce type de frais.

1.3 Le Conseil d'Administration se réserve de revoir les règles ci-dessus si les circonstances futures le justifient.

## 2) Immobilisations incorporelles

2.1 Les immobilisations incorporelles acquises de tiers figurent à l'actif pour une valeur ne dépassant pas leur valeur d'utilisation ou de rendement futur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire basé sur la durée probable d'utilisation ou la durée des contrats auxquels elles se rapportent. Les taux d'amortissement pratiqués sont :  
- Informatique : 25 %  
- autres : 20 et 33 %

2.2 Les frais de recherches relatifs aux développements de nouveaux projets dont la société est propriétaire (NRC : non recurring costs ou autres...) en ce compris la recherche interne pourront être comptabilisés sous la présente rubrique. Ces immobilisations feront alors l'objet d'un amortissement dont le rythme sera basé sur le nombre d'avions prévus dans le plan d'affaires de l'entreprise.

## 2.3 Comptabilisation des NRC des nouveaux programmes

Les NRC sont constitués des coûts de recherche, de développement et d'industrialisation que Sonaca Aircraft doit engranger avant de commercialiser ses produits. En font partie, les coûts d'étude, design, outillage, certification et prototypes, ainsi que la contribution aux activités non spécifiques de développement.

Durant la phase de développement, les NRC sont comptabilisés en immobilisations en cours via le compte de production immobilisée.

A la fin de la phase de développement, les NRC seront transférés des immobilisations en cours vers les immobilisations incorporelles et corporelles. La répartition entre les immobilisations incorporelles et corporelles dépend de la nature de l'immobilisé.

Les NRC sont valorisés selon les principes suivants :

- les prestations sont valorisées au taux réel
- les outillages ou les investissements sont valorisés à leur valeur d'acquisition
- les matières premières et les achats de sous-traitance sont valorisés au prix moyen d'achat les pièces primaires et sous-assemblages sont valorisés aux taux réels

L'amortissement ordinaire des NRC se fera sur les 300 premiers avions, à partir de la première livraison.

Si les frais de développement dépassent les montants prévus dans le plan d'affaires, un amortissement exceptionnel sera effectué en date de la constatation de ce dépassement.

Si le chiffre d'affaire réalisé est inférieur au chiffre d'affaire prévisionnel, un amortissement exceptionnel sera effectué en proportion du prévisionnel vis-à-vis du réalisé.

Les amortissements ordinaires et exceptionnels des NRC seront prioritairement imputés sur les immobilisations incorporelles concernées.

## 3) Immobilisations corporelles

3.1 Les immobilisés acquis à l'extérieur sont comptabilisés au prix d'acquisition, lequel comprend les frais accessoires et les impôts non déductibles.

3.2 Les immobilisations réalisées par l'usine sont valorisées au prix de revient.

3.3 Les taux d'amortissements pratiqués sont :

- Bâtiments industriels 5%
- Matériel de fabrication 10%-15%-20%
- Matériel d'entretien 10%
- Véhicules 25%
- Matériel de bureau 15%
- Mobilier de bureau 10%
- Informatique 25%
- Installation téléphonique 10%
- Installation électrique 10%
- Aménagements 5%-10%
- NRC corporels au rythme des cadences

sans préjudice des dispositions fiscales permettant un amortissement accéléré.

3.4 Le petit outillage est amorti dans l'année d'acquisition.

3.5 Un amortissement complémentaire est calculé dès que la valeur nette comptable d'un immobilisé est surfaite par rapport à sa valeur réelle.

## 4) Immobilisations financières

4.1 Les participations sont comptabilisées à leur prix d'achat ou de souscription.

4.2 Les immobilisations financières font l'objet de réductions de valeur en cas de dépréciations durables justifiées par la situation de la société participante.

4.3 Les créances comptabilisées sous cette rubrique sont évaluées à leur valeur nominale.

## 5) Créances

5.1 Les créances de la société figurent au bilan pour leur valeur réalisable.

5.2 Les créances font l'objet de réduction de valeur dans la mesure où leur valeur comptable est supérieure à la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice social.

## 6) Stocks de matières premières, matières de consommation et pièces

## 6.1 Matières premières avionnables

- Les matières premières sont valorisées au prix moyen pondéré.

Jusqu'à 3 années en stock 0%

4 années 25%

5 années 50%

6 années 75%

7 années et plus 100% Obsolètes 100%

## 6.2 Pièces, standards et fournitures diverses (sécurité, articles commerciaux,...)

- Les pièces et standards sont valorisés au prix moyen pondéré.

- Une réduction de valeur est actée à 100% s'il existe plus de trois années de stockage.

Dans ce cas, la réduction de valeur portera sur le montant du stock ayant plus de trois ans d'âge.

### 6.3 Outils et outillages périssables

- Les outils périssables sont valorisés à leur prix d'achat.
- Une réduction de valeur est actée à 100% s'il existe plus de trois années de stockage. Dans ce cas, la réduction de valeur portera sur le montant du stock ayant plus de trois ans d'âge.

### 7) Stock de produits semi-finis

#### 7.1 Le stock de produits semi-finis comprend :

- Les matières valorisées à leur valeur d'acquisition
- La sous-traitance valorisée à la valeur d'acquisition

7.2 La valeur des produits semi-finis donne lieu à vérification. Des réductions de valeur sont actées lorsque leur prix de revient, majoré des montants devant encore être incorporés, dépasse le prix de vente net ou le prix prévu au contrat.

Des réductions complémentaires de valeur peuvent être actées, afin de tenir compte d'autres aléas, l'obsolescence des pièces due à des changements de configuration.

### 8) Travaux en cours, produits en cours

#### 8.1 D'une manière générale, la valeur des travaux en cours comprend :

- Les prestations de main d'œuvre évaluées au taux réel. Ce taux réel couvre les rémunérations et charges sociales constatées.
- Les matières à la valeur d'acquisition
- La sous-traitance à la valeur d'acquisition

a) Les matières enregistrées à la valeur d'acquisition s'il s'agit d'une imputation directe, et la valeur "prix moyen pondéré" s'il s'agit d'une sortie de stock.

b) Les autres coûts (sous-traitance) sont comptabilisés à leur valeur réelle.

#### 8.2 Les sorties sur les travaux en cours sont déterminées comme suit :

Basée sur l'évolution physique des travaux en atelier, la valorisation des travaux en cours, comme décrite en 8.1, permet d'opposer les valeurs de fin et début de période/année et de dégager ainsi les coûts de vente.

8.3 La valeur des travaux en cours, comme décrite en 8.1, après dégagement des sorties, comme analysé en 8.2, donne lieu à vérification. Dès lors, des réductions de valeur sont actées sur les travaux en cours lorsque leur prix de revient, majoré des montants devant encore être incorporés, dépasse le prix de vente net ou le prix prévu au contrat.

Des réductions complémentaires de valeur peuvent être actées, afin de tenir compte d'autres aléas, l'obsolescence des pièces due à des changements de configuration.

Les marges positives constatées à la fin de l'exercice sont prises en résultat au prorata de l'état d'avancement.

### 9) Compte de régularisation

9.1 Les charges exposées mais imputables à un exercice ultérieur sont reprises sous la rubrique "charge à reporter".

9.2 Les revenus acquis mais dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un exercice ultérieur sont repris en "revenus acquis".

#### PASSIF

### 10) Provisions pour risques et charges

10.1 A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration statue avec prudence, sincérité et bonne foi sur les provisions à constituer pour couvrir les risques prévus et les pertes éventuelles nées au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs.

10.2 Les provisions sont comptabilisées indépendamment du résultat de l'exercice.

10.3 Les provisions actées au cours d'exercices antérieurs sont revues et éventuellement complétées.

### 11) Emprunt subordonné

Certains emprunts sont classifiés en « emprunt subordonné » même si la condition de subordination ne porte pas sur l'ensemble des créances.

### 12) Dettes à un an au plus et à un an ou plus

12.1 Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

12.2 Cette valeur nominale est ajustée en ce qui concerne les dettes payables en devises étrangères.

12.3 Les provisions fiscales liées à l'exercice sont calculées en évaluant la dette la plus probable.

12.4 Les provisions pour les charges sociales et pécule de vacances sont fixées par l'application des dispositions légales et des conventions sociales en vigueur.

### 13) Comptes de régularisation

13.1 Les frais et charges dus pour l'exercice mais dont le paiement est différé sont comptabilisés en "charge à imputer".

13.2 Les revenus perçus au cours de l'exercice mais qui sont imputables à un exercice ultérieur sont repris en "revenus à reporter".

### 14) Chiffre d'affaires

- La prise en chiffre d'affaire est comptabilisée lorsque le document Form52 a été délivré.

- Pour les contrats libellés en devises dont le taux n'est pas fixé, l'enregistrement du chiffre d'affaires s'effectue au taux réel de conversion.

**AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE**

Dans la continuité des décisions prises en mai 2022, la société a finalement décidé de cesser la production d'avions et de se concentrer sur une activité « after sales ». La société mère du groupe Sonaca, Sonaca SA, et l'actionnaire principal de la société, Sonaca Ventures Holdings SA, ont décidé de soutenir cette réorientation vers des activités profitables par la mise à disposition de nouveaux financements. Par ailleurs, toujours dans cette optique, l'actionnaire principal de la société a déjà décidé d'organiser une assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra dans le courant du mois de juillet 2023 et dont l'objet sera de convertir les avances qu'elle a faite en capital et d'ensuite réduire celui-ci pour apurer les pertes reportées. Cette opération a pour objectif d'assainir le bilan de la société pour soutenir la poursuite des activités résiduelles.

**JUSTIFICATION DE L'APPLICATION DES RÈGLES COMPTABLES DE CONTINUITÉ**

La société a décidé de clore les activités de production d'avions et de poursuivre les activités liées aux services après-vente. Elle a reçu le soutien financier de son actionnaire principal pour financer ces opérations et engager ce « recentrage ». Dans ce cadre, les règles d'évaluation prennent en considération cette modification d'activité conformément à l'Arrêté Royal portant exécution du Code des sociétés et des associations. Par ailleurs, du fait du soutien financier reçu, la société respecte l'ensemble de ses engagements envers les tiers.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES  
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DE GESTION**

## SONACA AIRCRAFT SA

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2023

Messieurs,

Conformément à l'article 3:6 du Code des Sociétés et Associations, nous avons l'honneur de vous rendre compte de la gestion de la société au cours de l'exercice qui s'est clôturé le 31 décembre 2022.

### 1. ACTIVITES

SONACA AIRCRAFT SA, société anonyme de droit belge, a été constituée le 16 septembre 2015, avec pour objet social l'étude, la construction, la transformation, la révision, la réparation, l'achat et la vente d'appareils d'aéronautique de tous genres et de leurs accessoires, ainsi que toutes opérations et prestations de services qui se rapportent directement ou indirectement à l'aéronautique. Cette activité ne peut être exercée que pour le compte propre de la société.

A la fin de l'année 2021, les ventes étaient toujours nettement en dessous du point d'équilibre. Considérant que l'atteinte du point de rentabilité n'était pas attendu avant de nombreuses années, le financement nécessaire à la poursuite de l'activité n'a pas été obtenu malgré la recherche d'un nouveau partenaire, lancée mi-2021. Par conséquent, il a été décidé, en mai 2022, d'arrêter l'activité de production du Sonaca 200.

Le budget de clôture de l'activité de production défini lors de la prise de décision a été sensiblement dépassé et les activités ont été recentrées sur le service après-vente.

À la suite de l'augmentation de capital qui a eu lieu le 03 mars 2020, le capital social est fixé à 4.022.290,00 EUR. L'entièreté du capital social est libérée.

Le capital social est représenté par 538.579 actions ordinaires.

RISQUES ET INCERTITUDES

La société a décidé de cesser ses activités de production. Dans cette mesure, les risques opérationnels sont considérablement réduits. Cependant, la société a décidé d'assurer les opérations d'« aftersales ». A cet égard, le risque est que la rentabilité ne soit pas toujours assurée. Pour couvrir ce risque, la société a pu compter sur le soutien financier de son actionnaire principal.

2. COMPTES ANNUELS

L'exercice 2022 se clôture sur une perte de 4.584.789,25 EUR que le Conseil d'Administration a décidé d'arrêter comme suit :

BILAN AU 31/12/2022 :

ACTIF (en EUR)	
Actifs immobilisés	101.736,93
Actifs circulants	1.562.243,50
Dont Valeurs disponibles	433.693,04
<b>Total de l'actif</b>	<b>1.663.980,43</b>

PASSIF(enEUR)	
Capitaux propres	-15.304.863,32
Provisions pour risques et charges	0,00
Dettes	16.938.843,75
<b>Total du passif</b>	<b>1.633.980,43</b>

COMPTES DE RESULTATS AU 31/12/2022 :

Résultat d'exploitation	-4.167.165,37
Résultat financier	-417.358,06
Charges exceptionnelles	0,00
Impôt sur le résultat	-265,82
<b>Résultat de l'exercice à affecter</b>	<b>-4.584.789,25</b>

#### 4. EVÉNEMENTS POST CLÔTURE

Dans la continuité des décisions prises en mai 2022, la société a finalement décidé de cesser la production d'avions et de se concentrer sur une activité « aftersales ». Pour se réorienter vers des activités profitables, la société a pu bénéficier de nouveaux financements de son actionnaire principal. Par ailleurs, toujours dans cette optique, l'actionnaire principal de la société a déjà décidé d'organiser une assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra dans le courant du mois de juillet 2023 et dont l'objet sera de convertir les avances qu'il a faites en capital et d'ensuite réduire celui-ci pour apurer les pertes reportées. Cette opération a pour objectif d'assainir le bilan de la société pour soutenir la poursuite des activités résiduelles.

#### 5. INDICATIONS SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER NOTABLEMENT LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'année 2022, il a été décidé d'arrêter les activités de production de Sonaca Aircraft.

#### 6. ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Néant.

#### 7. EXISTENCE DE SUCCURSALES DE LA SOCIÉTÉ

Sonaca Aircraft SA ne possède pas de succursale.

#### 8. JUSTIFICATION DE L'APPLICATION DES RÈGLES COMPTABLES DE CONTINUITÉ

La société a décidé de clore les activités de production d'avions et de poursuivre les activités liées aux services après-vente. Elle a reçu le soutien financier de son actionnaire principal pour financer ces opérations et engager ce « recentrage ». Dans ce cadre, les règles d'évaluation prennent en considération cette modification d'activité conformément à l'Arrêté Royal portant exécution du Code des sociétés et des associations. Par ailleurs, du fait du soutien financier reçu, la société respecte l'ensemble de ses engagements envers les tiers.

#### 9. UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Seuls des achats de devises (ZAR et USD) au taux du jour sont effectués. Aucun instrument financier n'est utilisé par Sonaca Aircraft à ce jour.

10. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Conseil d'Administration propose d'affecter la perte de 2022 aux résultats reportés.

Le Conseil d'Administration demande à l'Assemblée Générale de donner décharge aux administrateurs pour leur gestion et au Commissaire-réviseur pour le contrôle de l'exercice écoulé.

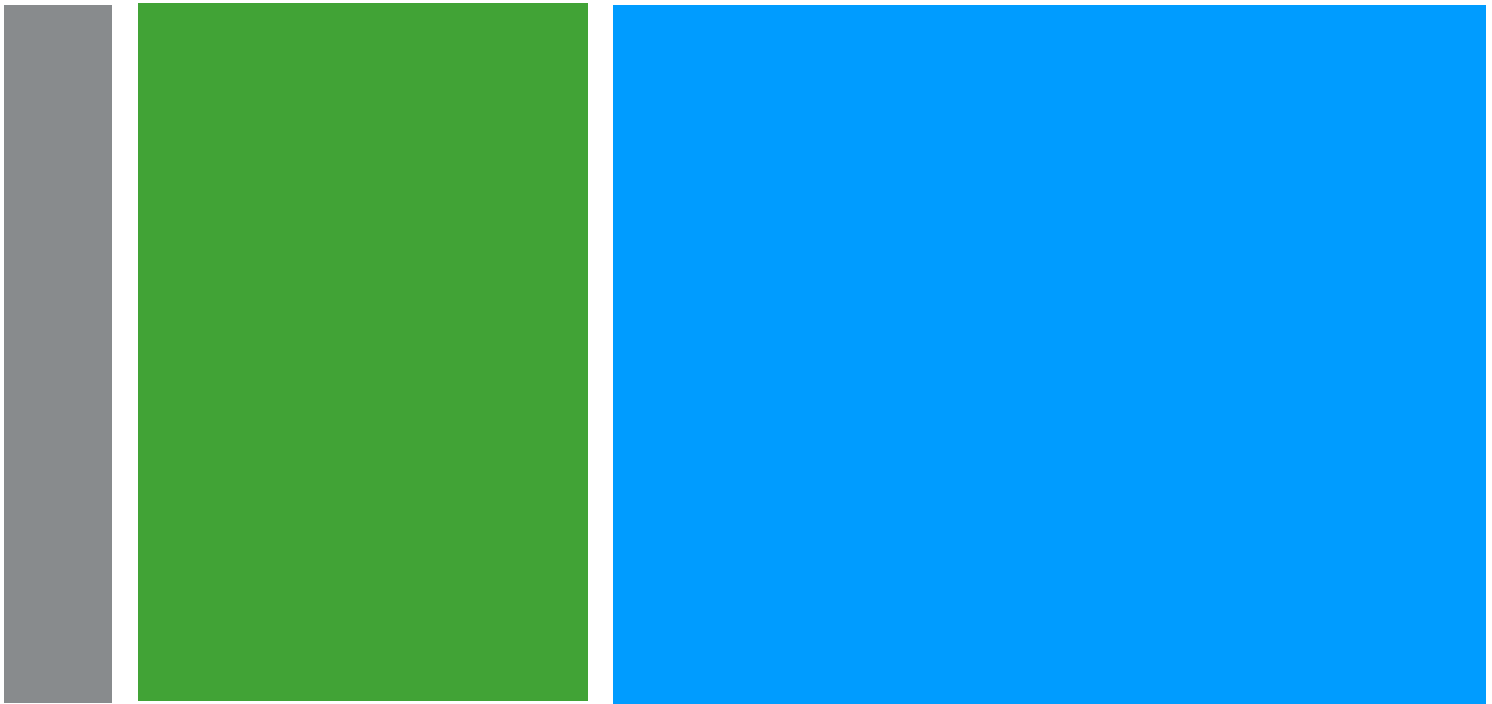
Jambes, le 06.06.2023



Yves Delatte  
Président du Conseil d'Administration

Chaussée de Liège 624, Batiment A, 5100, Jambes.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES**



# SONACA AIRCRAFT SA

Rapport du commissaire

31 décembre 2021

# SONACA AIRCRAFT SA

## RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

### (COMPTES ANNUELS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société anonyme SONACA AIRCRAFT (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 15 juin 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de SONACA AIRCRAFT durant huit exercices consécutifs.

### RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

#### Opinion sans réserve avec paragraphe d'observation

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 1.663.980 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € 4.584.789.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe C-cap 6.20 des comptes annuels dans laquelle l'organe d'administration expose les raisons pour lesquelles, malgré un actif net négatif, les comptes ont été arrêtés sous l'hypothèse de la continuité. En effet, la société a décidé de clore ses activités de production d'avions et de poursuivre ses activités liées aux services après-vente. Elle dispose d'un support de son actionnaire principal pour financer cette activité résiduelle et pour faire face aux engagements de la société. Il est également à noter que les avances de l'actionnaire seront converties en capital dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra dans le courant du second semestre 2023.

## Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

## Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des Associations et des statuts de la Société.

### Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des Sociétés et des Associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des Sociétés et des Associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des Sociétés et des Associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

### Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

### Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des Sociétés et des Associations.

Gosselies, le 14 juin 2023

RSM INTERAUDIT SRL  
COMMISSAIRE  
REPRÉSENTÉE PAR

Thierry Lejuste  
(Signature)

Digitally signed by  
Thierry Lejuste  
(Signature)  
Date: 2023.06.14  
17:18:30 +02'00'

THIERRY LEJUSTE  
ASSOCIÉ

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

209 - 111

### ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

#### TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Au cours de l'exercice</b>				
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein	1001	14,9	13,9	1
Temps partiel	1002	0,8	0,8	0
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	15,4	14,4	1
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein	1011	21.939	21.096	843
Temps partiel	1012	891	891	0
Total	1013	22.830	21.987	843
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein	1021	1.009.067	970.156	38.911
Temps partiel	1022	44.718	44.718	0
Total	1023	1.053.785	1.014.874	38.911
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	1033	15.838	15.838	0

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
<b>Au cours de l'exercice précédent</b>				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	23,9	21,1	2,8
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	38.060	34.299	3.761
Frais de personnel	1023	1.341.751	1.209.162	132.589
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	1	0	1
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	1	0	1
Contrat à durée déterminée	111	0	0	0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	0	0	0
Contrat de remplacement	113	0	0	0
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	1	0	1
de niveau primaire	1200	0	0	0
de niveau secondaire	1201	1	0	1
de niveau supérieur non universitaire	1202	0	0	0
de niveau universitaire	1203	0	0	0
Femmes	121	0	0	0
de niveau primaire	1210	0	0	0
de niveau secondaire	1211	0	0	0
de niveau supérieur non universitaire	1212	0	0	0
de niveau universitaire	1213	0	0	0
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130	0	0	0
Employés	134	0	0	0
Ouvriers	132	1	0	1
Autres	133	0	0	0

**PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

**ENTRÉES**

**Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	6	0	6
210	3	0	3
211	3	0	3
212	0	0	0
213	0	0	0

**SORTIES**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	27	0	27
310	23	0	23
311	4	0	4
312	0	0	0
313	0	0	0
340	0	0	0
341	0	0	0
342	22	0	22
343	5	0	5
350			

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société  
     dont coût brut directement lié aux formations  
     dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs  
     dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	